Département de l'Hérault



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LE POUGET N°2020 - 22

## Objet:

Règlement du Conseil Municipal

PE CONTRE DE L'ILLIANAT

1 5 /5.1. 2020

GREFFE - P.E.R.A

Date de la convocation : 26/06/2020 Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de présents : 18 Nombre de votants : 19

18
0
1

L'an deux mille vingt et le premier juillet à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Le Pouget, dûment convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, Salle socio-culturelle Les Condamines, sous la présidence de Monsieur Thibaut BARRAL, Maire.

Étaient présents : ALVERGNE Brice, BARTHELEMY Laure, BONIOL Karine, BONNET Cendrine, BOURBOUJAS Françoise, CORIA Mathieu, CUTANDA Josette, DESCAMPS Danièle, FABRE Jean Michel, LAFON Alain, MANDON Eric, PARRA Christophe, RENOUARD Nathalie, VALERO Fanny, CLAVEL Inès, LEMARIE Joëlle, REKKAB Claude

Étaient absents excusés : OULLIE Laurent (pouvoir à FABRE Jean Michel)

Mme CUTANDA Josette et Mme CLAVEL Inès ont été désignées comme secrétaires de séance.

Monsieur le Maire rappelle que les évolutions récentes de la législation depuis le 1er janvier 2020 rendent nécessaires la rédaction d'un règlement intérieur du conseil municipal.

Après lecture, Monsieur le Maire propose l'adoption de ce règlement.

Après en avoir délibéré, à la majorité des suffrages exprimés,

## LE CONSEIL MUNICIPAL

APPROUVE le règlement du Conseil Municipal.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pourvoir, devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois, à compter de sa publication.

Fait et délibéré, séance du 01 juillet 2020 Le Maire Thibaut BARRAL

